



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Nantes, le 07 février 2021

## SUD ÉDUCATION 44 DÉNONCE LA NON-RECONDUCTION DES CONTRATS DES AED

Nous venons d'apprendre avec stupeur que les dotations supplémentaires en AED liées à la crise sanitaire pour les collèges de Loire Atlantique ne seront pas reconduites au-delà du 19 février. En effet dans un courrier datant du 05 février 2021 et adressé aux principaux et principales des établissements ligériens, le chef de cabinet du directeur académique annonce ces suppressions de moyens.

Cette annonce est inadmissible. La situation sanitaire est loin d'être résolue et elle perturbe davantage chaque jour le fonctionnement de nos établissements. Ces moyens supplémentaires étaient déjà loin de répondre aux exigences d'un cadre de sécurité des personnels et d'apprentissage décent pour les élèves, les supprimer c'est renforcer la précarité des conditions d'enseignement.

Pour pouvoir affronter la suite de l'épidémie, SUD éducation 44 demande :

- le renouvellement de tous les contrats d'AED jusqu'à la fin de la crise sanitaire.
- L'embauche massive de remplaçant.e.s pour assurer la continuité des apprentissages et soutenir les équipes dans la mise en œuvre du protocole sanitaire.

SUD éducation 44  
9 rue Jeanne d'Arc  
44 000 Nantes

sudeducation44@gmail.com

07 66 53 75 54